

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-53ItemMarie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 25 mars 1893

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 25 mars 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#) est destinataire de cette lettre

[Herbin, Adolphe](#) est cité(e) dans cette lettre

[Pompéry, Édouard de \(1812-1895\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Raoux, Édouard \(1817-1894\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[25 mars 1893](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé

Accuse réception des divers envois de Doyen : lettre du 22 mars 1893, état du compte du *Devoir* au 22 mars 1893, reçu de la Société de paix du Familistère et reçu de la mairie de Guise. Sur le service du journal *Le Devoir* : abonnement de la

Chambrée La Solidarité à Nîmes à passer en service gratuit ; cessation de l'abonnement de Raoux (Lausanne) ; arrêt de l'échange avec *La Paix* ; refus de l'échange avec *La Vraie République*. Sur la demande de Pompéry d'envoi de deux exemplaires de l'*Histoire de l'association agricole de Ralahine* : y suppléer à condition qu'il en reste plus d'une trentaine d'exemplaires. Nombre restant d'exemplaires de l'*Études sociales n° 3*. Sur le prêt à madame Disant d'une voiture-fauteuil : Marie Moret s'inquiète des allées et venues dans la remise aux voitures si elle accepte cette demande ; laisse Doyen s'arranger avec monsieur Hanquet, son atelier étant à côté de la remise.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Librairie](#), [Transport de voyageurs et voyageuses](#)

Personnes citées

- [Chambrée La Solidarité](#)
- [Disant \[madame\]](#)
- [Hanquet, Alfred](#)
- [Herbin, Adolphe](#)
- [Pompéry, Édouard de \(1812-1895\)](#)
- [Raoux, Édouard \(1817-1894\)](#)
- [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère](#)

Œuvres citées

- Craig (Edward Thomas), *Histoire de l'Association agricole de Ralahine, résumé traduit des documents de M. E. T. Craig,...* par Marie Moret, Saint-Quentin, impr. de la Société anonyme du « Glaneur », 1882.
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 3 : L'arbitrage international et le désarmement européen, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)
- [La Paix, Paris, 1879-1919.](#)
- [Vraie République.](#)

Lieux cités [26, rue Desbordes-Valmore, Paris](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Doyen, Pierre-Alphonse (1837-1895)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Employé/Employée
- Familistère
- Presse

Biographie Employé français de la Société du Familistère et gérant du journal *Le Devoir*, né en 1837 à Surfonds (Sarthe) et décédé en 1895 à Guise (Aisne) au Familistère, époux en premières noces de Pauline Anastasie Lemarie et en secondes noces d'Émilie Virginie Brunet. Il a deux enfants. Il entre au service du

Familistère en 1878 et il se voit confier la gérance du journal *Le Devoir* (Guise, 1878-1906) de la création de celui-ci en 1878 jusqu'à sa mort en 1895.

NomHerbin, Adolphe

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéTransport

BiographieChef de service de la gare du Nord de Madrid (Espagne). Il visite le Familistère de Guise le 12 juillet 1885 et il est abonné à Madrid au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

NomPompéry, Édouard de (1812-1895)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme
- Littérature
- Presse
- Socialisme

BiographieAvocat, homme de lettres, fouriériste et socialiste français né en 1812 à Couvrelles (Aisne) et décédé en 1895 à Paris. Il visite le Familistère de Guise en septembre 1872 et entretient des relations d'amitié avec Jean-Baptiste André Godin et Marie Moret.

NomRaoux, Édouard (1817-1894)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Éducation
- Presse
- Religion

BiographiePasteur, philosophe et pédagogue français né à Mens (Isère) en 1817 et décédé à Lausanne (Suisse) en 1894. Fils de pasteur, Raoux fait des études de théologie et de philosophie. Il obtient un doctorat de philosophie à Paris en 1845. Il est pasteur à Lausanne en 1846-1848, puis professeur de morale et de philosophie à l'Académie de Lausanne. Il démissionne pour raisons de santé au début des années 1860. Il collabore à plusieurs journaux et revues sur les sujets d'éducation et de médecine naturelle et il est membre de plusieurs sociétés françaises et suisses consacrées à ces questions. Raoux est notamment partisan de la pédagogie frœbélienne, d'une nouvelle orthographe et du végétarisme. Il s'intéresse aussi à l'économie sociale et à l'habitat populaire. Raoux correspond avec Godin à partir de décembre 1865. Il publie en 1872 à Lausanne une brochure sur le Familistère, « Le Familistère de Guise ou le Palais social » rédigée en nouvelle orthographe. Engagé dans un projet de Cité des familles à ériger à Lausanne, il invite Godin en 1881 à prononcer dans la capitale vaudoise une série de conférence sur le Familistère. Raoux est abonné au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Il réside au 2, esplanade Montbenon à Lausanne.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-53

Collation4 p. (208v, 209r, 210v, 211r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 05/04/2025

Nîmes le 27 mars 93

Cher Monsieur Doyen

Je suis en possession de votre lettre du 22^{id} et j'ai pris note des différents renseignements qu'elle contient et dont je vous remercie. J'ai reçu aussi votre compte arrêté au 22^{id} le reçu de la Sté Paix pour 65 fr. de M. Harbin ainsi que le reçu de la mairie de Guise. Tout bien. Merci.

— Veuillez prendre note qu'il ne faut pas envoyer de quittance en recourant à la Chambre La solidarité Nîmes dont l'abonnement finit en avril. Nous n'irons simplement cette adresse avec services gratuits.

— Quant au professeur Rauer de Lausanne (Suisse) dont l'abonnement finit aussi en avril, il ne faut pas non plus lui faire présenter de quittance. Il m'a écrit qu'il ne renouvelerait pas son abonnement. Il n'y aura donc qu'à l'effacer.

Quoique le journal la Paix ne nous
arrive plus, supprimerez le service.

Quant à la Paix Populaire, j'en
seulement de nous un nouveau
numéro je ne sais pas qu'il y ait
rien à faire de ce journal, recitez
le supprimer le premier numéro
qui viendra. Nous avons assez de
affaires d'échanges et je n'ai pas
l'intention de prendre un abonne-
ment.

Parmi les lettres que nous nous sommes
écrites il y en a une de M. de Combercy
96 rue Desbordes Valmore Passy Seine.

Il avait tout à fait besoin de deux
exemplaires de l'histoire de la France.
Je lui écris que nous allons lui adresser
s'il en reste. En l'effet l'édition tou-
chant à épuisement & si nous en en
avons plus qu'une trentaine d'exemplaires
il faudrait les garder strictement pour nous.
Mais s'il nous en reste davantage, ^{une}
cinquante par exemple, qu'on en envoie
de Combercy les deux qu'il s'en fera. ^{une}
Baron.

— On m'a demandé aussi des *lettres*
 sociales N° 5 "Arbitrage international"
 Je vous serais obligée de me dire
 ce qui peut en rester!

— Question Disant. Je vous remercie
 de vos renseignements. Ce qui m'en
 battrasse peut laisser à si me devant la
 faculté de se servir de la machine - faut-il
 c'est - je vous l'ai indiqué dans une
 précédente lettre - l'obligation des allées et
 venues sans la remise aux machines.

Je vous serais donc très obligée de
 voir M. Marquet. Il a bien voulu
 quand je suis partie me dire qu'il
 passerait de temps en temps un coup
 d'œil sur les machines; son atelier
 comme nous le savez touche à la
 machine. Vous verriez ce est la petite
 machine faut-il? si l'on peut facile-
 ment la prendre et la remettre? Et
 vous demanderiez à M. Marquet ce qu'il

croit possible sans la proposition
qui en est faite.

S'il croit que cela ne aura pas d'incon-
vénient, alors vous diriez s'il vous plaît
à la famille disant qu'elle peut prendre
la voiture en s'en entendant avec M.
Marquet pour avoir l'accès de la remise
quand il faudra prévenir et quand il
faudra remettre la voiture.

Mais si M. Marquet y voit le
moindre inconvénient, il faudra
en en avoir. Je verrai alors s'il y
aurait moyen de tourner la question
autrement.

~~Je vous prie de m'écrire~~
~~à propos de la voiture~~
Ecrivez les lettres, cher Monsieur
Doyen, le temps me manant pour
répondre ma lettre. Vous envoie
toute la famille vous envoie
son meilleur souvenir.
M. Jeon